

Graymont

2009

Rapport sur la durabilité



GRAYMONT

Rapport à l'ensemble des intervenants

À tous les intervenants,

Voici le troisième rapport annuel sur la durabilité de Graymont. Nous y exposons nos aspirations, les progrès que nous avons réalisés ainsi que nos lacunes en ce qui concerne l'équilibre souhaité entre la viabilité à long terme de notre entreprise et les répercussions sur les communautés et l'environnement.

L'année 2009 représentait un défi pour toutes les entreprises et nous n'y avons pas fait exception. Nous avons connu d'importantes réductions de la demande pour nos produits dans tous les marchés et toutes les régions. La sécurité d'emploi représente un aspect important de la valeur que nous apportons à nos communautés.

Malheureusement, à cause de la réduction de la demande en 2009, nous avons dû faire des mises à pied dans plusieurs secteurs. Nous prenons ces décisions très sérieusement car nous sommes conscients des répercussions pour les employés, leurs familles et la communauté. Tout au long de la récession, nous avons maintenu nos efforts et nos investissements dans la formation et le perfectionnement, et nous avons maintenu notre programme de bourses d'études.

La transparence et la rapidité des communications sont à la base des relations à long terme que nous entretenons avec vous, les différents intervenants. Grâce à une communication ouverte, nous pouvons acquérir et maintenir une bonne compréhension de nos capacités et de nos buts respectifs. Afin de renforcer nos communications, le présent rapport comporte une discussion approfondie sur nos processus de gouvernance, ainsi qu'un aperçu des principes d'engagement de nos intervenants.

Nous devons souligner l'amélioration de notre rendement en matière d'émissions de SO_x. Les investissements que nous avons faits pour acquérir de nouveaux fours à chaux munis d'une technologie de contrôle de la pollution portent fruit pour l'environnement ainsi que pour les actionnaires de Graymont.

En avril 2009, un employé de l'usine Graymont de Bedford au Québec a perdu la vie dans un accident de travail. Des enquêtes approfondies ont été menées par les autorités réglementaires, le comité de sécurité de l'usine et une partie indépendante. Les changements découlant de ces enquêtes ont été mis en place à l'échelle de Graymont. Je tiens à réitérer nos sincères condoléances à la famille, aux amis et aux collègues de ce membre de notre communauté. Nous prenons très au sérieux notre responsabilité d'assurer la sécurité et le bien-être de tous ceux et celles qui se trouvent dans nos installations et à proximité, et nous continuons à bâtir une culture axée sur la sécurité afin de travailler dans un endroit exempt de blessure.

Alors que nous sortons de la récession, nous comptons poursuivre le développement de nos forces. Je lance à nouveau une invitation à tous ceux et celles qui sont touchés de près ou de loin par nos activités à nous faire part de leurs opinions et de leurs commentaires afin de nous aider à atteindre cet équilibre durable.

William E. Dodge
Président et chef de la direction
Graymont Limited



Le 28 mai 2010



Profil

Défis et occasions

Les activités de Graymont visent à fournir des produits et services essentiels, qui appuient directement les objectifs de durabilité de la société, notamment la protection et la remise en état de l'environnement, et l'avancement social et économique. Graymont est en bonne position pour répondre à la demande de produits de chaux et de pierre calcaire que suscite l'intérêt marqué pour la protection de l'environnement en Amérique du Nord.

Graymont fournit des produits destinés à diverses industries qui les utilisent de nombreuses façons. Ces produits sont utilisés à travers l'Amérique du Nord pour des applications telles que l'épuration de l'eau et le traitement des eaux usées, la réduction des pluies acides, la remise en état des terres, la construction de parcs éoliens, l'agriculture, la production d'huile et de gaz et la production d'électricité. Les produits de Graymont représentent des intrants essentiels pour la production d'acier, d'alumine, de pâte et papier, d'uranium, d'or, de cuivre et d'autres matériaux essentiels.

Parallèlement, les installations de Graymont influencent l'environnement de différentes façons : les activités des carrières et des usines modifient l'environnement physique local, déposent des matières indigènes ou étrangères et libèrent des substances telles que les gaz à effet de serre et des polluants aériens tels que les oxydes de soufre, les oxydes d'azote et la poussière dans l'environnement. Les attentes accrues de la société à l'égard du rendement des industries et la réglementation plus sévère représentent des défis pour la poursuite de l'exploitation et l'accroissement de nos installations.

Afin de relever ces défis et saisir les occasions qui se présentent, Graymont mise sur l'amélioration de notre permis social d'exploitation grâce à un meilleur rendement en matière de santé et de sécurité et de meilleures relations avec la communauté et les intervenants. Nous avons comme vision de répondre de manière responsable aux besoins de la société en fait de produits de chaux et de pierres de qualité.

Profil organisationnel

Graymont, une entreprise familiale canadienne privée, a été incorporée en 1948. Au cours de son évolution, elle est passée d'une société d'investissement hautement diversifiée à une entreprise se consacrant principalement à la production de chaux et de pierre calcaire. Par ailleurs, l'entreprise exploite une compagnie de matériaux de construction ainsi qu'une entreprise de gestion des déchets, Ecowaste Industries Ltd. Tout au long du présent document, ces segments seront désignés comme les segments de « Chaux », « Matériaux » et « Ecowaste ». L'entreprise possède également d'importants investissements au Mexique, avec une participation minoritaire dans Grupo Calidra S.A. de C.V. (« Calidra »), le plus important producteur de chaux de ce pays.

Les opérations liées à la Chaux (19 installations) se consacrent à la production de chaux à teneur élevée en calcium et dolomitique, de pierre à chaux pulvérisée, de produits à base de chaux à valeur ajoutée tels que la chaux éteinte et le carbonate de calcium précipité et de pierres de construction. L'entreprise est le troisième plus important producteur de chaux en Amérique du Nord. Au Canada, elle possède des installations au Nouveau-Brunswick, au

Les produits de Graymont sont essentiels pour fournir des solutions technologiques à de nombreux problèmes de durabilité d'aujourd'hui :

- Énergie renouvelable
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Remise en état de l'environnement
- Santé
- Transport
- Construction et infrastructure

Un lexique de termes et d'abréviations se trouve à la page 17.

Québec, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, tandis qu'aux États-Unis, ses installations se trouvent dans les états de Pennsylvanie, Ohio, Wisconsin, Utah, Nevada, Montana, Oregon et Washington. En plus de ces usines, l'entreprise possède des terminaux de transbordement rail-route permettant d'élargir le marché géographique de plusieurs usines. Le siège social de l'entreprise est situé à Richmond en Colombie-Britannique, Canada. Les installations de chaux sont appuyées par quatre bureaux régionaux situés à Boucherville au Québec, Calgary en Alberta, Pleasant Gap en Pennsylvanie et Salt Lake City au Utah.

Les opérations liées aux Matériaux (4 installations) se consacrent à la production de pierre de construction, de sable, de gravier, de produits d'asphalte et de béton préparé pour répondre aux besoins de construction générale et d'infrastructure dans le nord de l'état de New York et le sud du Québec. Le bureau chef des opérations liées aux Matériaux est situé à Plattsburgh, dans l'état de New York.

Ecowaste (1 installation) exploite un site d'enfouissement pour les matériaux de construction, de démolition et d'excavation situé à Richmond, en Colombie-Britannique.

Au 31 décembre 2009, Graymont employait 1 146 personnes et produisait environ 3,1 millions de tonnes de produits de chaux, 1,1 million de tonnes de produits de calcaire, 3,6 millions de tonnes de pierres de construction, 0,4 million de tonnes d'asphalte et 0,1 million de mètres cubes de béton préparé par année. Le site d'enfouissement industriel accepte environ 0,5 million de tonnes de déchets par année.

Portée du rapport

Ce rapport est le troisième rapport de Graymont sur la durabilité. Les opinions, les données et les informations qui y sont présentées portent sur l'année civile 2009, à quelques exceptions près qui sont mentionnées. Certaines données antérieures y figurent pour les années 2006 à 2009, encore une fois à quelques exceptions près qui sont mentionnées. La publication du rapport de 2010 est prévue pour le mois de mai 2011.

Ce rapport traite de l'entreprise et de ses filiales en propriété exclusive. Les opérations de Graymont liées à la Chaux représentent la plus grande partie des répercussions économiques, environnementales et sociales de l'entreprise. Les données et renseignements présentés dans la section Souci de l'environnement de ce rapport portent surtout sur les activités liées à la Chaux au Canada et aux États-Unis. Les données et renseignements présentés dans les sections Milieu de travail, Réduction des déchets et Relations avec la communauté portent sur l'ensemble des activités dans les deux pays. Les données relatives à Calidra ne font pas partie de ce rapport.

Gouvernance

Le principal rôle du Conseil d'administration de Graymont est la gouvernance de l'organisation. Le Conseil a pour objectif de base de créer de la valeur pour les actionnaires. Le Conseil reconnaît que pour réaliser cet objectif à long terme, l'entreprise doit afficher un bon rendement économique, environnemental et social.

Le Conseil surveille la direction des affaires et la gestion de l'entreprise. La direction a la responsabilité d'élaborer une stratégie à long terme et de mener les

Le Comité d'environnement, santé et sécurité du Conseil surveille le rendement en matière d'environnement (y compris les émissions de gaz à effet de serre), de santé et de sécurité de l'entreprise. Le Comité se réunit deux fois l'an. La direction fournit également des rapports sur l'environnement, la santé et la sécurité au Conseil d'administration lors de chaque réunion régulière du Conseil. D'autres rapports sont fournis en cours d'année en fonction des besoins.

affaires courantes de l'entreprise. Dans le cadre de sa surveillance, le Conseil tient la direction imputable de la gestion responsable des affaires de l'entreprise.

Le Conseil tient des réunions trimestrielles régulières et des réunions additionnelles au besoin. Le Conseil a documenté ses politiques de gouvernance dans un Manuel qui comprend un Code de conduite et d'éthique. Le président du Conseil, et de chacun des Comités du Conseil, est indépendant de la direction. Tous les membres du Conseil, à l'exception du président et chef de la direction, sont indépendants de la direction.

Le Conseil a mis sur pied les comités suivants pour l'aider à remplir son mandat :

- Vérification
- Pension et avantages sociaux
- Rémunération
- Nomination
- Environnement, santé et sécurité

Le Conseil évalue annuellement le rendement des comités du Conseil, les présidences du Conseil et des Comités, ainsi que la direction.

Engagement des intervenants

Le personnel de Graymont interagit avec une multitude d'intervenants, notamment :

- Les communautés au sein desquelles Graymont exploite ses installations, qui se trouvent principalement en région rurale;
- Les clients;
- Les employés et leur famille;
- Les syndicats qui représentent certains employés;
- Les prêteurs et les assureurs;
- Les gouvernements locaux, municipaux, provinciaux, fédéraux et des États;
- Les organismes non gouvernementaux représentant les intérêts des citoyens en ce qui a trait aux questions de société, de culture, d'éducation, d'environnement et de santé publique;
- Les fournisseurs, notamment les producteurs et distributeurs de combustible, les entreprises de transport de matériaux (route, rail et eau), les fournisseurs de pièces, de matériaux et d'équipement, les fournisseurs et installateurs de matériaux réfractaires, les entrepreneurs en construction, les firmes d'ingénieurs, les fournisseurs de services de télécommunications et les conseillers (comptabilité, vérification, ressources humaines, affaires juridiques, environnement);
- Les actionnaires.

Graymont développe des relations à long terme avec les intervenants grâce au partage de l'information, à la consultation et à la collaboration, ce qui nous permet de continuer à contribuer au bien-être des gens et de l'environnement. La compréhension du point de vue des intervenants et la recherche de solutions permettent à Graymont de maintenir son permis

social d'exploitation et d'obtenir l'appui de ses plans, qui à leur tour génèrent de la valeur pour les actionnaires.

Chez Graymont, nous croyons que les bonnes relations avec les intervenants peuvent :

- **Faciliter les bonnes prises de décisions** – nos meilleures décisions sont prises lorsque nous informons les intervenants de nos plans futurs, nous identifions les inquiétudes qu'ils peuvent avoir et réagissons adéquatement à ces problèmes.
- **Résoudre les problèmes** – lorsque nous consultons les intervenants de manière constructive, nous sommes davantage en mesure de développer des solutions rapides, rentables et mutuellement bénéfiques.
- **Bâtir des communautés fortes** – en travaillant en collaboration avec les intervenants, nous développons la confiance entre Graymont et ses communautés et nous sommes davantage en mesure de créer des environnements sûrs et sains pour nos voisins, nos employés et leur famille.
- **Appuyer le partage des apprentissages** – en partageant l'information, le savoir-faire et les perspectives, Graymont et ses intervenants apprennent l'un des autres.

Principes directeurs des relations avec les intervenants

1. Les intervenants recevront de l'information précise, en temps opportun, au sujet des activités et des plans futurs de Graymont qui les touchent.
2. Les intervenants auront l'occasion de participer à un processus d'engagement transparent et de prendre part aux aspects qui les touchent.
3. Graymont sollicitera activement les commentaires et les réactions à l'égard de ses décisions et tiendra compte des valeurs, des besoins et des inquiétudes des intervenants dans les prises de décisions.
4. Graymont maintiendra un processus de consultation flexible en fonction des besoins des intervenants.
5. Graymont respecte la culture et les valeurs de chaque intervenant. Nous sommes conscients que les intervenants ne peuvent pas toujours être d'accord. Graymont apprécie toujours les différentes opinions émises et croit que les meilleures solutions prévaudront même si tous les désaccords ne sont pas résolus.

Milieu de travail

Graymont poursuit le développement d'une culture d'entreprise fondée sur un ensemble de valeurs qui misent sur le souci des clients, des collègues, ainsi que de l'environnement et de la communauté. Cela se traduit par un milieu de travail qui fournit des produits et services de qualité, des employés et des communautés qui sont à l'abri des risques de blessures, de même que la gérance de l'environnement.

La majorité des installations de production de Graymont sont similaires du fait qu'elles transforment de la pierre naturelle en produits finis. Ces procédés requièrent l'utilisation d'équipement lourd, de machinerie et de matériaux qui amènent avec eux certains risques pour le milieu de travail. Graymont s'efforce d'améliorer les pratiques de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement afin de mieux gérer les risques connus.

Graymont dispose d'une équipe d'employés dévoués. Ceux-ci sont engagés et dévoués et reçoivent une formation régulière pour éliminer les accidents au travail, ainsi que les risques pour l'environnement et les communautés. Nos employés travaillent continuellement à rehausser la culture d'entreprise afin que Graymont demeure un lieu de travail sûr, agréable et enrichissant.

Santé et sécurité

Bien que le taux d'incidents à signaler de Graymont demeure dans la moyenne de l'industrie minière et du traitement des minerais, nous visons un environnement de travail où tous les employés travaillent sans se blesser. Nous croyons être en mesure de créer un tel environnement de travail en améliorant continuellement notre culture axée sur la sécurité. Nous poursuivons la mise en place des pratiques d'excellence qui misent sur la participation des employés, notamment par l'entremise de comités de sécurité, de vérifications internes de la sécurité, de formation et de certification, ainsi que de l'observation des mesures de sécurité au travail.

En 2009, nous avons été confrontés à la tragédie de perdre un de nos collègues dans un accident de travail. Des enquêtes approfondies ont été menées par les autorités réglementaires, le comité de sécurité de l'usine et une tierce partie. Les changements découlant de ces enquêtes ont été mis en place à l'échelle de Graymont.

Au cours de 2009, la haute direction de Graymont a visité toutes les usines de chaux pour discuter de la sécurité en tant que valeur. Cette initiative soutenue avait pour but de mobiliser les employés et de rehausser notre culture axée sur la sécurité. ***Aussi en 2009, un nouvel outil de gestion de la sécurité a été mis en place – un tableau de pointage de la sécurité. La direction affiche les progrès et les retards en matière de sécurité sur le tableau de pointage et l'utilise pour mettre en lumière le rendement en matière de sécurité.***

Graymont effectue un programme d'auto-vérification de la sécurité afin de surveiller le respect des règles de sécurité et des politiques internes en matière de santé et sécurité. En 2009, un programme de vérification amélioré a été mis en place. Les vérifications permettent d'identifier les aspects à risque qui doivent être améliorés, et aident également à élaborer des pratiques d'excellence qui peuvent être partagées à l'échelle de Graymont. Lorsque des problèmes de non-conformité sont décelés, on prépare un plan de mesures correctives dont on surveille la mise en œuvre afin que le problème soit corrigé rapidement. En 2008, le suivi des points soulevés lors de la vérification de la sécurité était un élément qui présentait un faible rendement. En 2009, d'importants efforts ont été faits pour compléter les recommandations des vérifications précédentes en matière de

2009

2,9 – taux d'incidents à signaler (le taux moyen de l'industrie minière américaine en 2008 était de 2,9)

1,5 – taux d'incidents entraînant des pertes de temps (le taux moyen de l'industrie minière américaine en 2008 était de 1,3)

1 accident mortel

64 % des mesures de suivi des vérifications de sécurité sont prises dans les délais prévus (selon des données incomplètes)

sécurité. Au cours de l'année, 1 590 mesures recommandées par les vérifications ont été complétées.

Formation et perfectionnement

Nous croyons qu'une main-d'œuvre dévouée et bien formée est la clé qui permettra à Graymont d'atteindre ses nombreux objectifs, que ce soit en matière de sécurité, d'environnement, de communauté ou de finances. C'est pourquoi Graymont continue d'investir dans la formation et le perfectionnement de ses gens.

Que ce soit dans le cadre d'une formation en matière de sécurité, d'une formation individuelle à l'égard d'un procédé, de cours internes et externes, de conférences, de séminaires, de réunions de services, de réunions interfonctionnelles ou de formation en leadership, tous les employés de Graymont développent continuellement de nouvelles compétences. Le perfectionnement professionnel se fait souvent en vue d'occuper un rôle prévu ou souhaité au sein de l'entreprise. Ce modèle de formation offre aux employés des occasions de croissance et de mobilité, à la fois au sein et entre les groupes fonctionnels de l'entreprise.

In 2009, nous avons ciblé l'efficacité interfonctionnelle. Quatre équipes d'employés à l'échelle de Graymont ont travaillé tout au long de l'année pour élaborer des recommandations visant à améliorer la culture et la collaboration, la communication, la gestion de projet, ainsi que la définition des rôles et responsabilités. Un des résultats de ce processus a été la mise en place d'une formation sur la gestion de projets, qui a été suivie par 61 employés en 2009. Les employés de Graymont ont également participé à plusieurs programmes de formation, dont une formation sur les systèmes d'information et un perfectionnement du leadership.

Engagement des employés

Graymont offre un environnement de travail stable et une rémunération concurrentielle qui comprend des indemnités de maladie et de retraite. Elle permet à ses employés de prendre des décisions, écoute leurs préoccupations et favorise le perfectionnement individuel. Graymont entreprend également plusieurs activités qui mobilisent les employés au-delà de leurs propres fonctions professionnelles. Ceci incite les employés à avoir une vision plus large de l'entreprise et de la place de Graymont au sein de la communauté et de la société. Les employés ont l'occasion de participer à des équipes interfonctionnelles et de donner leur opinion sur des questions de stratégie commerciale et de durabilité.

En 2009, nous avons mis sur pied les webinaires de discussions ouvertes à l'intention des employés. Ces discussions virtuelles ont lieu tous les trimestres dans le but d'informer les employés et de leur offrir une occasion de poser des questions au chef de la direction et à la direction, alors que Graymont traverse une période économique difficile. Ces rencontres virtuelles se poursuivront dans le futur.

En moyenne, les employés travaillent chez Graymont depuis 13 ans. Le roulement volontaire du personnel de Graymont en 2009 était de 5,8 %, ce qui comprend les départs à la retraite. Au 31 décembre 2009, 399 employés comptaient plus de 20 ans de service chez Graymont.

2009

1 146 employés à temps plein

5,8 % de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)

Durée de service moyenne de 13 ans

399 employés comptant plus de 20 ans de services

0 jour perdu en raison de grèves

Souci de l'environnement

Les installations de Graymont ont des répercussions sur l'environnement en raison de la modification de l'environnement physique local causée par l'extraction en carrière et les activités de l'usine, le dépôt de matières provenant de l'endroit ou de l'extérieur, et la libération de substances comme les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques tels que les oxydes de soufre et d'azote, et la poussière dans l'environnement. Bien que certaines répercussions soient inévitables en raison de la nature des activités de l'entreprise, Graymont s'efforce de minimiser les répercussions de ses activités sur l'environnement.

Cela signifie que Graymont minimise son impact environnemental sur ses voisins, les communautés ainsi que les sites de travail.

Gestion de la performance environnementale

Une fois la mise en œuvre terminée, chaque installation de Graymont aura son propre document relatif au système de gestion environnementale (SGE). **À la fin de 2009, 47 % des usines de chaux de Graymont avaient terminé la mise en place d'un SGE.** Le SGE définit les attentes en matière de performance, définit les responsabilités environnementales de chaque installation et de l'ensemble de l'entreprise, définit les rôles des comités environnementaux de l'installation, et définit les exigences et les procédures de vérification environnementale. Des normes environnementales uniformisées établissent la performance environnementale minimale et les normes d'exploitation qui s'appliquent à toutes les installations de Graymont. Ces normes servent dans les domaines où Graymont dépassent ses obligations réglementaires.

Graymont fait appel aux vérifications environnementales à la fois internes et externes. Les vérifications internes sont effectuées par le personnel du groupe de l'environnement de Graymont et les vérifications externes sont effectuées par des firmes d'environnement externes. Les mesures de suivi des vérifications sont traitées conformément aux procédures décrites dans le document du SGE. Au cours de l'année, 217 mesures recommandées lors de vérifications environnementales ont été réalisées.

Les comités d'environnement des installations ont travaillé en 2009 à élaborer les SGE de chacune des installations, plus particulièrement à définir les responsabilités environnementales des employés de chaque installation. En outre, ils communiquent les problèmes et les réussites en matière d'environnement aux autres employés de l'installation et ils révisent les vérifications environnementales et les mesures de suivi des vérifications.

Les dépassements de limites d'émissions en 2009 étaient deux fois moins élevés qu'en 2008. Toutefois, quelques dépassements d'émissions se sont produits aux installations de chaux de Superior, WI et de Pleasant Gap, PA suite aux problèmes rencontrés avec l'équipement de contrôle de la pollution. Des efforts sont déployés afin de régler ces problèmes.

En 2009, les employés de l'installation de Bedford, QC ont travaillé avec le gouvernement du Québec et les ornithologues locaux dans le but de relocaliser le site de nidification d'un couple de faucons pèlerins qui avait choisi d'établir leur nid dans la carrière de Bedford. Cette initiative vise à offrir aux faucons un site de nidification convenable sans déranger ou être dérangés par les activités de la carrière. La réussite de ce projet sera connue en 2010.

2009

32 % des mesures de suivi des vérifications sont traitées dans les délais prévus (selon des données incomplètes)

47 % des installations de chaux ont complété la mise en œuvre d'un système de gestion de l'environnement

902 dépassements des limites d'émissions

Énergie

L'énergie est une ressource importante pour Graymont. De façon générale, plus de 95 % de l'énergie consommée par une installation de production de chaux est associée aux fours à chaux. Graymont est constamment à la recherche de moyens pour réduire la consommation d'énergie des fours à chaux et des autres secteurs de l'entreprise. L'amélioration de l'efficacité énergétique a comme avantage de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les coûts.

En 2009, Graymont a terminé un nouveau projet énergétique à son installation de Pleasant Gap, PA. On y a complété l'installation et la mise en service d'une bouilloire de récupération de chaleur et d'une unité de production d'énergie sur le nouveau four, et la première production d'énergie a eu lieu au début de 2009. Le système, « une première dans l'industrie de la chaux », utilise la chaleur résiduelle du four à chaux pour produire de l'électricité. **En 2009, un total de 8 465 MWh d'électricité ont été produits par la bouilloire de récupération de chaleur et l'unité de production d'électricité, suffisamment pour alimenter environ 1 700 foyers de Pennsylvanie.**

Également en 2009, Graymont a débuté son premier projet de biocombustible dans ses installations de chaux de Marbleton au Québec. Ce projet permet de remplacer par la biomasse une partie du combustible fossile qui serait normalement utilisé.

Émissions dans l'atmosphère

Graymont poursuit son travail de réduction des émissions dans l'atmosphère. Ces émissions sont principalement dues au processus de combustion des fours à chaux de Graymont et peuvent être réduites en améliorant l'efficacité énergétique. **En 2009, les émissions déclarées de SO_x et de NO_x étaient respectivement de 52 % et 7 % moins élevées que les niveaux de 2004.** Les émissions de SO_x ont considérablement diminué en 2009 comparativement à l'année précédente, principalement à cause des nouveaux fours ayant une meilleure efficacité énergétique et un équipement de contrôle de la pollution à l'usine de chaux de Pleasant Gap, PA. Graymont a aussi continué à améliorer les niveaux d'intensité des émissions de SO_x et NO_x. En 2009, les niveaux d'intensité des émissions de SO_x et NO_x étaient respectivement de 51 % et 4 % moins élevés qu'en 2004.

Un autre type d'émissions dans l'atmosphère que Graymont s'efforce toujours de réduire est la poussière diffuse. La poussière diffuse est la poussière libre qui est soufflée par le vent et poussée des sites de Graymont vers les propriétés avoisinantes. Graymont pave et gère les routes, restaure des zones de triage et gère mieux ses sites d'entreposage de matières premières et de sous-produits afin de réduire les émissions de poussière diffuse.

Graymont possède des normes environnementales uniformisées en matière de contrôle de la poussière diffuse et des émissions provenant des épurateurs de gaz d'échappement et des dépoussiéreurs pour toutes ses installations. Ces normes ont pour but de minimiser les émissions de particules.

Émissions de SO_x en contexte

- En 2009, les installations de Graymont ont émis environ 2 500 tonnes de SO_x. Au cours de la même année, les produits de Graymont ont empêché l'émission d'environ 630 000 tonnes de SO_x par les installations des autres industries.

2009

20 pétajoules d'énergie consommée (la consommation totale d'énergie primaire au Canada et aux États-Unis était d'environ 113 000 pétajoules)

2 500 tonnes d'émissions de SO_x (les émissions industrielles totales de SO_x au Canada et aux États-Unis étaient d'environ 11 millions de tonnes)

6 000 tonnes d'émissions de NO_x (les émissions industrielles totales de NO_x au Canada et aux États-Unis étaient d'environ 7 millions de tonnes)

Changements climatiques

Graymont s'efforce de produire de la chaux en ayant les plus faibles émissions de dioxyde de carbone de l'industrie de la chaux au Canada et aux États-Unis.

Même si les émissions totales de dioxyde de carbone attribuables à la production de chaux sont relativement petites comparativement à l'ensemble des émissions, la production de chaux demeure un procédé intensif en émissions de carbone. Cela s'explique par le fait que les émissions de carbone sont liées à deux aspects du procédé de production de la chaux : 1) la transformation chimique (calcination) de la pierre calcaire, et 2) la combustion de carburant.

Le dioxyde de carbone est un sous-produit naturel de la production de chaux. On ne peut produire de chaux sans que du dioxyde de carbone ne soit libéré par réaction chimique et émis par la calcination de la pierre calcaire. Ces émissions liées aux procédés fixes représentent environ 60 % des émissions de dioxyde de carbone provenant de la production de chaux. Les autres 40 % d'émissions de dioxyde de carbone liées à la production de chaux proviennent de la combustion de carburant, généralement le charbon et le coke de pétrole. Contrairement aux émissions liées aux procédés fixes, il est possible de réduire les émissions de dioxyde de carbone liées à la combustion grâce à des mesures telles que l'efficacité énergétique et l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone.

À la fin de 2009, Graymont avait réduit l'intensité de ses émissions liées au combustible de 10 % par rapport aux niveaux de 2004. Selon les volumes de production de chaux de 2009, cela représente une réduction annuelle de 188 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre comparativement à ce qu'auraient été les émissions si nous avions continué d'émettre aux niveaux d'intensité de 2004. Cela a été rendu possible grâce à la mise en service de nouveaux fours à l'usine de chaux de Pleasant Gap en Pennsylvanie et Superior au Wisconsin, à l'utilisation de biomasse à l'installation de Marbleton au Québec, et grâce à des améliorations de l'efficacité énergétique de plusieurs autres installations. Graymont continuera de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives telles que :

- La planification de projets de biocombustible pour d'autres installations.
- Le déplacement de la production vers un four plus efficace énergétiquement à Marbleton, au Québec.
- La recherche de biocarburants de remplacement.
- Un programme d'efficacité énergétique au niveau de l'entreprise.
- L'intégration des coûts futurs du carbone dans les décisions d'investissements d'aujourd'hui.
- La recherche sur la capture et le stockage du carbone.

Au site d'enfouissement industriel d'Ecowaste, le méthane est capturé et détruit. Ce procédé est important puisque le méthane est un puissant gaz à effet de serre. En 2009, environ 882 tonnes de méthane ont été capturées et brûlées, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre d'environ 16 000 tonnes de dioxyde de carbone.

Autres initiatives de réduction d'énergie et d'émissions

- En 2009, Graymont a commencé à utiliser un combustible de biomasse dans son installation de Marbleton, au Québec. Graymont prévoit utiliser cette source de combustible neutre ailleurs.
- Une politique d'entreprise en matière de véhicules, mise en place en 2004, impose des véhicules à efficacité élevée aux employés admissibles à une allocation de voiture et favorise les meilleures technologies disponibles en fait d'efficacité énergétique.

2009

4,1 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (les émissions totales de gaz à effet de serre au Canada et aux États-Unis étaient d'environ 7 700 millions de tonnes)

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 10 % comparativement au taux d'émission de 2004, ce qui représente une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 188 000 tonnes.

Réduction des déchets

Graymont s'est engagée à opérer ses installations en ne produisant aucun déchet. Pour Graymont, cela se traduit par la création de valeur en utilisant toutes les ressources que nous avons, qu'il s'agisse d'énergie, de pierre ou de matériaux.

Graymont s'efforce d'atteindre cet objectif par des améliorations constantes dans deux domaines : 1) en convertissant toute la terre et la pierre que nous touchons en produits, ou en matériau utilisé pour restaurer nos sites, et 2) en recyclant les autres matériaux au lieu de les enfouir. L'utilisation responsable de nos ressources nous permet d'étirer davantage ces ressources et de réduire notre impact sur l'environnement.

Pierre

Le calcaire naturel ainsi que d'autres pierres naturelles utilisées pour les produits de construction représentent la principale ressource naturelle de Graymont. Donner une valeur accrue à la pierre que nous extrayons constitue l'activité première de Graymont. Bien qu'il y ait eu dans le passé un peu de gaspillage des ressources de pierres, Graymont est en voie d'éliminer complètement ces déchets.

Dans plusieurs installations, nous avons trouvé des moyens d'utiliser la pierre calcaire, qui serait autrement devenue des déchets, pour produire des produits de qualité. L'utilisation de cette pierre réduit la quantité de pierre extraite et transportée dans la carrière chaque année. Ceci permet de réduire les déchets de pierre et d'économiser de l'énergie. ***Dans nos installations de chaux d'Exshaw en Alberta, l'utilisation de cette pierre calcaire a augmenté à plus de 30 % de la pierre traitée dans cette installation.*** Des sous-produits partiellement calcinés sont vendus pour diverses utilisations bénéfiques, notamment la stabilisation des sols, la remise en état des mines, le traitement de drainage des mines acides et la production de clinker de ciment.

Dans le cas de l'exploitation de carrières, les morts terrains sont empilés pour être utilisés ultérieurement pour la bonification des terres. La pierre de recouvrement peut être utilisée directement dans les activités de mise en valeur, empilée pour une utilisation ultérieure de bonification, ou bien placée dans un endroit adéquat pour être récupérée. La pierre de recouvrement est généralement une pierre à chaux à faible teneur en calcaire qui neutralise l'acide et ne présente aucun risque pour l'environnement.

Recyclage des matériaux

Au site d'enfouissement d'Ecowaste, nous recevons les résidus verts (gazons tondus et résidus de coupe d'arbustes) et nous les traitons grâce à un processus de compostage afin de produire de la terre destinée à la remise en état des sites. Les métaux, l'électronique et le gypse des panneaux muraux sont tous séparés à l'arrivée et envoyés pour le recyclage.

2009

281 000 tonnes de sous-produits partiellement calcinés ont été vendues

Relations avec la communauté

Graymont s'est engagée depuis longtemps à être un bon voisin. À nos yeux, cela signifie aider à maintenir et améliorer le tissu social, l'environnement et l'économie de toutes les communautés où les gens de Graymont vivent et travaillent. Pour nos voisins, cela signifie que les employés de Graymont participent activement à la communauté et que la porte de Graymont est toujours ouverte. Comme toutes les entreprises, Graymont a des contraintes de temps et de ressources et doit composer avec des priorités multiples. Toutefois, Graymont est à l'écoute des attentes, des priorités, des idées et des préoccupations des gens et s'efforce d'améliorer la qualité de vie au sein de la communauté.

Graymont fournit des emplois stables et à long terme. La performance environnementale est gérée en tenant compte des préoccupations et des priorités de la communauté et dans le respect de toutes les lois et tous les règlements. Le soutien de Graymont se traduit également par des investissements dans les programmes, les projets et les activités communautaires, et par l'appui aux employés qui participent à la vie communautaire.

Investissement dans la communauté

Que ce soit par l'entremise des employés de bureau qui donnent de leur temps pour semer et récolter des légumes pour la banque alimentaire de Richmond, une contribution aux installations de soins de santé locales et aux initiatives d'éducation, ou l'allocation de bourses d'études renouvelables aux personnes à charge des employés, Graymont investit activement dans toutes nos communautés chaque année. **En 2009, le Comité des relations avec la communauté de l'usine d'Exshaw en Alberta a reçu un prix de reconnaissance des bénévoles de la municipalité locale.** Aussi, l'usine de Pleasant Gap, PA a été honorée par la Babb Creek Water Shed Association pour sa contribution à la remise en état du ruisseau Babb Creek et avoir fait en sorte qu'il soit retiré de la liste des cours d'eau menacés.

Graymont investira, que ce soit sous forme de bénévolat ou d'argent, dans les projets environnementaux locaux, les projets de santé locaux, l'éducation ainsi que les groupes communautaires locaux et les équipes sportives. **Les employés de chaque installation décident quelles initiatives locales ils souhaitent appuyer en fonction principalement des objectifs et des priorités de la communauté.**

Engagement dans la communauté

La porte de Graymont est toujours ouverte. Nous croyons qu'une communication ouverte et honnête est à la base de toute bonne relation de voisinage. Nous voulons informer nos voisins de ce que nous planifions et de ce que nous faisons et nous voulons savoir ce qu'ils pensent, à la fois de Graymont et de leur communauté.

Fort de ce principe, Graymont s'efforce de communiquer activement ses plans et de recueillir l'opinion de la communauté afin d'identifier et de traiter les problèmes et les idées dès le début. **Nous prévoyons améliorer notre performance dans ce domaine en continuant de créer et de participer à des forums de discussions.**

Cinq plus importants investissements dans la communauté - 2009

1. Contribution au projet communautaire de trottoir – Havelock, NB
2. Bourses d'études renouvelables destinées aux personnes à la charge d'employés de Graymont
3. Contribution à un rassemblement international de leaders autochtones – Pavilion, BC
4. Contribution à une fondation en santé – Exshaw, AB
5. Contribution à un jardin communautaire – Bedford, QC

2009

302 000 \$ d'investissement dans les communautés

8 installations de Graymont ont participé à des échanges avec la communauté

5 installations de Graymont ont tenu des portes ouvertes

● Données sur la performance sociale

IRC	Pays	2009	2008	2007	2006	Remarques
Nombre d'employés permanents	Canada	528	548	581	543	En date du 31 décembre de chaque année. *excluant les employés de Cutler-Magner, entreprise acquise le 30 novembre 2007.
	États-Unis	618	618	547*	521*	
Taux de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)	Total	5.8%	8,7 %	8,7 %	8,6 %	
Composition du conseil d'administration et de la direction de Graymont Limited	Conseils d'administration	6M 1F	8M 1F	8M 1F	7M 1F	H – homme F – femme
	Direction	11M 1F	10M 1F	10M 1F	8M 1F	
Taux d'incidents à signaler	Canada	2,7	3,1	2,2	6,0	Nombre d'incidents qui ont entraîné un traitement médical, des jours de travail perdus ou des jours de travail avec restriction par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	3,0	3,1	5,1	4,9	
Taux d'incidents entraînant des pertes de temps	Canada	1,4	1,6	1,2	2,9	Nombre d'incidents qui ont entraîné des jours de travail perdus par 200 000 heures d'exposition.
	États-Unis	1,6	2,4	3,2	2,2	
Accidents mortels	Canada	1	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	
Amendes monétaires pour manquement aux règles de sécurité	Canada	1,5 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Milliers de \$ CA
	États-Unis	40,1 \$	59,7 \$*	69,0 \$	18,1 \$	Milliers de \$ US * Données ajustées (les données du rapport de 2008 étaient incomplètes)
Mesures de suivi de vérifications réalisées dans les délais prévus	Canada	65%	5 %*	55 %*	34 %*	*Selon des données incomplètes
	États-Unis	59%	70 %*	24 %*	86 %*	
Nombre de jours perdus en raison de grève	Canada	0	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	
Employés couverts par les indemnités de maladie et de retraite	Canada	100%	100 %	100 %	100 %	
	États-Unis	100%	100 %	100 %	100 %	
Employés couverts par le Programme d'aide aux employés	Canada	100%	100 %	100 %	100 %	
	États-Unis	100%	100 %	87 %	88 %	
Investissement dans la communauté	Canada	207 \$	173 \$	205 \$	183 \$	Milliers de \$ CA
	États-Unis	95 \$	123 \$	141 \$	132 \$	Milliers de \$ US

● Données sur la performance environnementale

IRC	Pays	2009	2008	2007	2006	Notes
Consommation d'énergie	Canada	5,8	6,9	7,2	6,8	Pétajoules. Énergie totale utilisée par les installations, y compris le combustible et l'électricité.
	États-Unis	14,6	17,6	15,2	16,0	
Émissions directes de gaz à effet de serre	Canada	1,2	1,4	1,4	1,4	Millions de tonnes de CO ₂ e. Installations de production de chaux seulement.
	États-Unis	2,9	3,3	3,1	3,2	
Intensité des émissions de carbone de la production*	Canada	1,28	1,33	1,31	1,32	Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux. Production de chaux seulement. Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux. Production de chaux seulement. (l'intensité de 2004 était de 1,31 au Canada et 1,43 aux États-Unis)
	États-Unis	1,34	1,31	1,36	1,34	
Émissions de NO _x	Canada	2,6	2,7*	1,9	1,9	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (Les émissions de 2004 étaient de 2,2 au Canada et 4,3 aux États-Unis) * Données ajustées (les données du rapport de 2008 étaient incorrectes)
	États-Unis	3,4	3,5	3,5	4,1	
Émissions de SO _x	Canada	0,9	1,6	1,0	1,0	Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données de l'INRP. Milliers de tonnes. Production de chaux seulement. Données du TRI. (Les émissions de 2004 étaient de 1,6 au Canada et 3,6 aux États-Unis)
	États-Unis	1,5	2,8	3,0	3,2	
Amendes monétaires pour manquement aux règles environnementales	Canada	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ US
	États-Unis	0 \$	0 \$	6 \$	9 \$	
Nombre de dépassements des émissions	Canada	4	11	23	23	Nombre de dépassements. Un dépassement peut être un excès d'émissions aussi court que six minutes.
	États-Unis	898	1956	284	419	
Mesures de suivi de vérifications environnementales traitées dans les délais prévus	Canada	36 %	0 %**	29 %*	0 %*	* Selon des données incomplètes
	États-Unis	30 %	3 %*	23 %*	0 %*	
Total cumulatif des terres perturbées	Canada	711	672	661	657	Hectares. Comprend les carrières de calcaire et de pierre, mais exclut les usines.
	États-Unis	810	814	821	779	
Terres remises en état	Canada	1	1	5	7	Hectares. Comprend les carrières de calcaire et de pierre, mais exclut les usines.
	États-Unis	16	25	37	22	
Sous-produits partiellement calcinés vendus	Canada	8	8	9	7	Milliers de tonnes.
	États-Unis	135	134	130	148	

• Données sur le rendement économique

IRC		2009	2008	2007	2006	Remarques
Production	Chaux	3,1	3,5	3,4	3,5	Millions de tonnes
	Pierre	4,7	5,5	6,5	6,1	Millions de tonnes
	Asphalte	0,4	0,4	0,3	0,5	Millions de tonnes
	Béton	0,1	0,2	0,2	0,1	Millions de mètres cubes
	Qté enfouie	0,5	0,6	0,7	0,8	Millions de tonnes
Rémunération des employés (y compris les traitements, salaires indemnités de maladie et pension)	Canada	56,6 \$	51,0\$*	48,1 \$	47,6 \$	Millions de \$ CA
	États-Unis	54,0 \$	56,2\$*	50,6 \$	49,6 \$	Millions de \$ US
*Données rectifiées (les données du rapport de 2008 étaient incorrectes)						
Aide financière provenant du gouvernement	Canada	0,9 \$	0,8 \$	0,9 \$	0,4 \$	\$ CA
	États-Unis	0,4 \$	1,0 \$	0,8 \$	3,0 \$	\$ US
Dépenses de recherche et développement	Total	*	7,8 \$	6,0 \$	6,6 \$	Millions de \$ CA
*Données non disponibles au moment de la publication.						

Énoncé axé sur l'avenir

Renseignements futurs

Ce rapport renferme des renseignements de nature prospective qui peuvent être influencés par certains risques et facteurs connus et inconnus.

On ne peut fournir aucune garantie quant à la précision future de ces renseignements, particulièrement les prévisions et projections financières.

Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ce qui est indiqué dans le présent rapport.

Lexique et abréviations

\$ CA Dollar canadien.

\$ US Dollar américain.

CO₂e Équivalent de dioxyde de carbone.

Dépassement des émissions Dépassement au cours duquel les émissions excèdent la limite du permis environnemental ou la norme interne pendant une durée réglementaire. Les durées réglementaires peuvent être aussi courtes que six minutes.

Émissions des gaz à effet de serre Dans le cas de Graymont, cela comprend le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux.

Incident à signaler Un incident qui fait en sorte qu'un travailleur blessé a besoin de traitement médical en plus des premiers soins, qu'un travailleur blessé est incapable de se présenter pour son prochain quart de travail, ou qu'un travailleur blessé est restreint dans ses fonctions.

Incident entraînant une perte de temps Un incident qui empêche un travailleur blessé de se présenter pour son prochain quart de travail.

INRP Inventaire national des rejets de polluants – Canada.

MSHA Mine Health and Safety Administration – Organisme de réglementation de la santé et la sécurité dans les mines des États-Unis.

NOx Oxydes d'azote qui sont un sous-produit de la combustion.

Pétajoules 10¹⁵ joules.

SGE Système de gestion environnementale.

SOx Oxydes de soufre qui sont un sous-produit de la combustion.

Tonne Tonne métrique ou 1000 kilogrammes.

TRI Inventaire des rejets de polluants – États-Unis.

Vérification de sécurité Processus de vérification systématique, documenté, visant à obtenir et évaluer objectivement les preuves d'audit afin de déterminer si les activités, les événements, les conditions, les systèmes de gestion ou les renseignements relatifs à la santé et la sécurité sont conformes aux critères de vérification.

Vérification environnementale Processus de vérification systématique, documenté, visant à obtenir et évaluer objectivement les preuves d'audit afin de déterminer si les activités, les événements, les conditions, les systèmes de gestion ou les renseignements relatifs à l'environnement sont conformes aux critères de vérification.

Notes :

Nous voulons connaître votre opinion



Les questions et opinions à l'égard de la performance de Graymont en matière de durabilité peuvent être adressées au vice-président du Marketing et Développement durable à l'adresse :

Graymont Limited
200 – 10991 Shellbridge Way
Richmond, Colombie-Britannique
Canada
V6X 3C6

Téléphone : +1 604 249 1953

Télécopieur : +1 604 207 9014

Courriel : sustainability@graymont.com

Pour obtenir davantage de renseignements, visitez notre site web : www.graymont.com